

République Française
Département : AVEYRON
Arrondissement : Millau
SALMIECH - Commune

Séance du mercredi 26 mars 2025

Délibération N° DE_2025_011

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
15	13	14
Date de la convocation : 22/03/2025		
Pour	Contre	Abstention
14	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le vingt-six mars deux mille vingt-cinq, à 20 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (salle de réunions), sous la présidence de Monsieur Jean-Paul LABIT ().

Présents : Monsieur Jean-Paul LABIT (), Monsieur Robert BOS (), Madame Cécile SAVY (), Monsieur Gilles SEGURET (), Monsieur Pierre CARCENAC (), Monsieur Simon FOURNIER (), Madame Muriel LAPIERRE (), Madame Marie-Reine RIVIERE (), Monsieur Alain VERNHES (), Monsieur Nathan CARCENAC (), Monsieur Patrick PENNEC (), Monsieur Jean-Louis LAPIERRE (), Monsieur Thierry PALAZETTI ()

Représentés : Monsieur Adrien COLOMB () représenté par Madame Marie-Reine RIVIERE ()

Absents et Excusés : Monsieur René CLUZEL ()

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Monsieur Nathan CARCENAC () est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Modification Commission d'Appel d'Offre

Vu les articles 22 et 23 du code des marchés publics,

Considérant qu'à la suite des élections municipales, il convient de désigner par vote à bulletin secret, les membres titulaires de la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat.

Considérant qu'outre le maire, son président, cette commission est composée de 3 membres titulaires et 3 membres suppléants du conseil municipal élus par le conseil à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Considérant la délibération 2023_007 du 2 mars 2023, actant la constitution de la Commission d'Appel d'Offre pour la comune de Salmiech.

Considérant que la commission est composée des membres suivant :

Membres titulaires :

- M. SEGURET Gilles ;
- Mme SAVY Cécile ;
- Mme LAPIERRE Muriel ;

Date de transmission de l'acte: 15/04/2025

Date de réception de l'AR: 15/04/2025

012-211202551-DE_2025_011-DE

A G E D I

DE_2025_011

- M. VERNHES Alain ;
- M. BOS Robert ;
- M. CARCENAC Pierre

Monsieur le Maire :

Dit que Mme SAVY Cécile se retire de la Commission d'Appel d'Offre. Son suppléant M. BOS Robert, précise qu'il ne pourra pas suppléer à l'absence de Mme SAVY Cécile.

Dit que M. PALAZZETTI Thierry souhaite se présenter en tant que membre titulaire ;

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de procéder à des élections règlementaires afin de palier à la démission de Madame SAVY membre titulaire compte tenu que son suppléant à fait part de son impossibilité à suppléer à son absence.

Suite aux élections règlementaires,

La commission d'appel d'offre est ainsi consituée :

Membres titulaires :

- M. SEGURET Gilles ;
- **M. PALAZZETTI Thierry ;**
- Mme LAPIERRE Muriel ;

Membres suppléants :

- M. VERNHES Alain ;
- M. BOS Robert ;
- M. CARCENAC Pierre

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Monsieur Jean-Paul LABIT ()
Président de séance



Monsieur Nathan CARCENAC ()
Secrétaire de séance

Date de transmission de l'acte: 15/04/2025

Date de reception de l'AR: 15/04/2025

012-211202551-DE_2025_011-DE

A G E D I

DE_2025_011